

Inspection de l'Éducation Nationale
Circonscription de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin
École élémentaire du POUTYL
282 rue du Général De Gaulle
45160 OLIVET

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE DU JEUDI 6 NOVEMBRE 2025

Madame Kieffer ouvre la séance à 18h00

Secrétaire de séance : Monsieur De Almeida (enseignant)

Membres présents

Représentants des parents d'élèves :

Titulaires : Diane FOURNIER CORNU - Fanny PIAULT – Mathieu DECHERF – Alice BENOIT MICHEL – Elodie ROUILLY – Nathalie SEVOUSE FOURE

Suppléants : Adeline REBOUL – Marina CORVILLO – Setareh LIEVRE – Viviane DATY

Pour la mairie :

Monsieur Sardon - manager des écoles du Poutyl

Monsieur Denoux - représentant mairie

Madame Chayot - Elue en charge du secteur scolaire du Poutyl (absence excusée)

Education nationale :

Mme Maghfour - Inspectrice Education Nationale de la Circonscription St Pryvé St Mesmin (absence excusée)

Mme Sainson - DDEN : Déléguée Départementale de l'Education Nationale

L'équipe pédagogique :

Mme Kieffer - Interim de direction

Mesdames Argouet-Stol, Gégard, Guerrero, Thierry, Halter, Lameloise, Villain, Carrasco Salto, Charrier et M. De Almeida

Mme Masqué - Directrice de l'école (absence excusée)

Mme Rusconi – enseignante (absence excusée)

1/ Accueil, présentation des membres du conseil, modalités du conseil d'école

→ **Procès-verbal :** Cette réunion fera l'objet d'un compte-rendu téléchargeable sur l'ENT et sur le site de la mairie

→ **Approbation du procès-verbal du conseil d'école du mois de juin à l'unanimité.**

(Rappel de l'ordre du jour : Bilan des actions – Préparation de la rentrée 2025 – Coopérative scolaire et USEP - PPMS)

Le conseil d'école est présidé par la directrice de l'école et se réunit au moins une fois par trimestre (obligatoirement dans le mois qui suit les élections des délégués des parents d'élèves). Il est composé des enseignants, des représentants des parents d'élèves, du Maire ou adjoint au Maire de la commune, de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, du Délégué Départemental de l'Éducation Nationale. Il peut être réuni exceptionnellement à la demande de la Directrice, du Maire ou de la moitié de ses représentants. L'ordre du jour est adressé 8 jours avant le conseil d'école.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école. Il établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire. Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions qui intéressent la vie de l'école, notamment l'intégration des enfants handicapés, les activités périscolaires, la

restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la sécurité des enfants. Il veille au respect des valeurs et des principes de la République : liberté, égalité, fraternité, laïcité. Il est consulté par le Maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école. Il est informé, sur le principe, de choix des manuels scolaires ou des matériels pédagogiques divers ; il est informé sur l'organisation des aides spécialisées. Seuls les représentants de parents titulaires ou les suppléants ayant procuration ont le droit de vote au sein du conseil d'école.

→ **Rappel du rôle du DDEN par Mme Sainson** : ordre de mission du directeur académique. Faire en sorte que l'école soit un lieu serein dans le respect du service public et de la laïcité.

2/ Élections des représentants de parents d'élèves

Une seule liste de représentants de parents non constituée en association, avec 10 titulaires et 10 suppléants.

Vote par correspondance le 10 octobre 2025.

Résultats : 397 inscrits, 245 suffrages exprimés, taux de participation de 67,51 %.

Sont élus pour l'année scolaire 2025/2026 :

Titulaires

Diane FOURNIER CORNU
Anne-Sophie AMBROIX
Emmanuel PEINTURIER
Blandine CHAMPION
Fanny PIAULT
Mathieu DECHERF
Alice BENOIT MICHEL
Elodie ROUILLY
Clément LE HER
Nathalie SERVOUSE FOURE

Suppléants

Charlotte BRETEY
Pierre Yves CLEMOT
Adeline REBOUL
Anais JULIEN
Alexandre HOEN
Karen DAMSTER
Marina CORVILLO
Nelson AGIUS
Setareh LIEVRE
Viviane DATY

3/ Réunions de rentrée

→ Réunion générale le vendredi 5 septembre :

Présentation de l'équipe pédagogique, quelques points importants sur le fonctionnement de l'école et sur le règlement intérieur, sur les élections de représentants de parents d'élèves.

Monsieur Sardon est intervenu pour présenter le fonctionnement du périscolaire.

Les représentants de parents se sont également présentés en cours de réunion.

→ **Réunions de classes** : les dates étaient regroupées sur le mois de septembre : participation assez variable, selon les classes.

4/ Organisation pédagogique:

→ **Effectifs** : A ce jour effectif total de 249 élèves. **Moyenne par classe** : 24,9

Mme LAMELOISE CPA : 24	Mmes RUSCONI et CARRASCO SALTO CE1/CE2 : 24 (7/17)
Mme VILLAIN / Mme POTHIN CPB : 24	Mme GUERRERO CE2/CM1 : 26 (8/18)
Mme HALTER CP/CE1 : 24 (8/16)	Mme GEGARD CM1 : 25
Mme ARGOUET-STOL CE1 : 24	Mme KIEFFER et M. DE ALMEIDA CM2A : 27
Mme MASQUÉ, Mme CHARRIER et M. DE ALMEIDA CE2 : 25	Mme THIERRY CM2B : 26

→ Elèves en situation de handicap :

2 élèves avec notification MDPH pour un accompagnement individualisé par une AESH de 12h chacun. Dans les faits, une seule AESH présente 12 heures à l'école. Seuls 50% des besoins des élèves sont couverts (6 heures chacun). La 2^{ème} AESH initialement prévue a démissionné fin août, avant la rentrée. Le pôle départemental de l'école inclusive a été relancé plusieurs fois mais aucun nouveau recrutement n'a été effectué à ce jour.

→ Equipe enseignante :

Mme Masqué est en arrêt maladie à compter du 3/11 pour une longue période. Mme Kieffer assure l'intérim de direction pendant l'arrêt maladie de Mme Masqué. Elle est déchargée de classe le jeudi et le vendredi.

M. De Almeida remplace Mme Masqué en CE2 le lundi et le mardi. Il remplace Mme Kieffer en CM2 le jeudi et le vendredi.

→ Personnel encadrant :

Pas de budget pour pouvoir recruter un volontaire en service civique cette année en milieu urbain.

Il a donc été convenu que les entrées et sorties des élèves sur le temps scolaire se fassent **par le périscolaire le lundi et le mardi** pour ne pas déranger le fonctionnement de classe. Une information sera transmise à toutes les familles en ce sens dans les cahiers de liaison.

→ Projection pour la rentrée 2026 :

44 futurs CP prévus à la rentrée pour 53 CM2 sortants, soit une baisse de 9 élèves à ce jour.

5/ Règlement intérieur

Le règlement dans sa totalité est disponible sur l'ENT, il s'appuie sur le règlement départemental.

Les annexes à consulter sur Primot : charte de la laïcité, programme pHare, guide parent accompagnateur (document très clair à transmettre aux parents qui accompagnent les classes).

Des modifications ont été apportées au règlement intérieur. Approbation du règlement intérieur à l'unanimité.

→ Les absences :

La Directrice rappelle quelques modalités en cas d'absence de l'élève :

- Appeler l'école ou envoyer un message via l'ENT avant 08h30
- Un mot écrit justifiant l'absence est obligatoire (via le carnet de liaison ou Primot)
- Les certificats médicaux sont obligatoires uniquement pour dispense de sport.

→ Les retards :

Tout retard est préjudiciable au bon fonctionnement de l'école et à la sérénité des enfants.

Les enseignants sont responsables des élèves jusqu'à 16h45 et jusqu'au portail. Lorsqu'un parent se rend compte qu'il ne sera pas à l'heure, il doit en informer **le périscolaire en appelant au 02.38.25.97.34 ou au 06.37.03.05.37**

En règle générale, lorsqu'un enfant n'est pas récupéré par les parents, l'enseignant appelle le parent puis confie l'enfant au périscolaire. « En cas de difficultés répétées dans la reprise des enfants à la sortie, le directeur d'école engage un dialogue avec les parents. Si ces manquements persistent, une information préoccupante peut être transmise au président du conseil général dans le cadre de la protection de l'enfance. » (Source : Circulaire n° 97 178 du 18 septembre 1997, BOEN n° 33 du 25 septembre 1997).

6/ Résultats des évaluations nationales :

Tous les niveaux de classe de l'élémentaire ont passé des évaluations nationales.

Elles ont eu lieu du 8 au 19 septembre 2025. Une restitution individuelle des résultats a été faite par les enseignants à chaque famille.

Globalement, les résultats sont supérieurs à ceux de la circonscription dans les différents niveaux de classe.

L'analyse des résultats, lors de conseils de cycles dédiés, nous permet d'identifier les compétences moins réussies par les

élèves et qui doivent être renforcées.

→ **Les compétences à renforcer :**

En français au cycle 2 : la reconnaissance des lettres et de leurs différentes écritures, la lecture à voix haute, la compréhension des textes et phrases lus seul, les marques d'accord, les temps de conjugaison.

En français cycle 3 : les classes de mots, les constituants de la phrase, la lecture à voix haute, l'accord du verbe conjugué

En mathématiques cycles 2 et 3 : la résolution de problèmes, la mémorisation de faits numériques, le calcul posé et le calcul rapide

7/ Présentation du programme pHARe (lutte contre le harcèlement à l'école) :

→ L'école met en place le programme pHARe et la méthode de la préoccupation partagée MPP :

- Un soutien de l'élève cible par des rencontres régulières.
- Une approche non blâmante.
- Une série de rencontres individuelles avec les intimidateurs présumés (IP).
- Des recherches de solutions, par les élèves eux-mêmes, pour l'élève cible (ils sont invités à se préoccuper de cet élève)

Il existe un groupe « écoute » à l'école : madame Pothin, madame Guerrero, madame Masqué.

Monsieur De Almeida remplacera Mme Pothin sur cette mission jusqu'au retour de l'enseignante et Mme Kieffer remplacera Mme Masqué jusqu'à son retour également.

L'équipe « écoute » ou tout autre adulte de l'école peut être interpellé par un élève ou par un parent d'élève inquiet.

→ **Protocole de circonscription :**

Dès qu'il y a suspicion ou fait avéré de harcèlement, la directrice informe le référent de circonscription, rédige une fiche alerte et éventuellement un fait d'établissement.

Ouverture d'un tableau de bord pour le suivi de la situation (série de fiches complétées au fur et à mesure des entretiens). La situation doit se régler sur 3 semaines, au-delà, si la situation persiste, on organise une équipe éducative puis il peut y avoir sanction si le comportement est répété, intentionnel et risque pour la santé et la sécurité des autres élèves.

Les entretiens avec l'élève cible se poursuivent jusqu'à ce qu'il dise se sentir mieux.

→ **Jeudi 6 novembre** : journée nationale de lutte contre le harcèlement. Toutes les classes ont abordé le sujet au cours de la semaine à travers la lecture d'albums, vidéo, débats....

Une **matinée d'ateliers** est prévue pour les classes de cycle 2 le jeudi 13 novembre et pour le cycle 3, le vendredi 14 novembre. Les enseignants tourneront dans les différentes classes pour proposer diverses activités aux élèves sur le thème de la coopération, de l'empathie et de l'entraide. (jeux coopératifs, chant, saynètes...)

Comme l'année dernière, **des questionnaires d'autoévaluation** vont être distribués à tous les élèves du CE2 au CM2. Il s'agit d'une enquête sur le ressenti de l'élève par rapport à l'école et à ses camarades. Cela peut permettre d'avoir une vue globale du climat scolaire.

→ **Cyber harcèlement** : attention aux réseaux sociaux auxquels ont accès certains enfants de plus en plus jeunes.

→ **UNICEF** : Mr Sardon ajoute que, le 14 novembre, dans le cadre du partenariat avec l'UNICEF, un questionnaire anonyme sur le thème de « la santé mentale », sera proposé aux enfants sur les temps du périscolaire.

8/ Espace numérique de travail (ENT) Primot

L'espace numérique est dorénavant hébergé par One et est en place depuis la 2^{ème} semaine de septembre. La connexion se fait par le compte Educonnect pour les familles.

Il doit être régulièrement consulté : messagerie, cahier de texte et cahier de liaison en particulier.

9/ Projet d'école

Axe n°1 : Assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves : Français - Mathématiques

Axe n°2 : Stimuler l'ambition scolaire pour tous les élèves

Axe n°3 - Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite

Certaines actions vont être mises en œuvre au regard des résultats des évaluations nationales.

Liaison GS CP et conseil école collège prévus dans le premier semestre.

L'évaluation d'école initialement prévue cette année est reportée à l'année 2026-2027 en raison de l'absence des directrices de la maternelle et de l'élémentaire. Cette évaluation permettra de construire un nouveau projet d'école en fonction des forces et des axes de progrès identifiés pour les écoles du Poutyl.

→ **Les actions déjà entreprises pour faire vivre ce projet d'école :**

Français :

Harmonisation des outils de lecture en CE2 : lecture explicite en lecture compréhension

Poursuite des actions de lecture : rallye lecture (en ligne) – Lectures offertes - Défi lecture dans le cadre de la liaison CM2/6ème

Classes de CE1 équipées d'un manuel de lecture dans la même collection que les CP.

Bibliothèque municipale : participation aux animations proposées.

Mathématiques

Harmonisation des méthodes et manuels de mathématiques : accès maths en CE1/CE2/CM1/CM2. Calcul mental (rituels quotidiens)

Formation de l'équipe sur les nouveaux programmes. Des sujets de réflexion seront retenus par l'équipe en fonction des besoins repérés lors des évaluations nationales de début d'année.

Questionner le monde, Sciences et numérique

→ Classe de CE1/CE2

Sortie au Parc floral de la Source : découverte de la faune et de la flore

Sortie Musée de la marine de Châteauneuf : découverte du patrimoine ligérien et construction d'une maquette de bateau

→ Participation à la First Lego League pour la classe de CM2A.

Projet autour de la programmation robotique et d'un projet d'innovation scientifique

Thème du concours cette année : l'archéologie.

Calendrier :

→ Rencontre locale des classes du Loiret inscrites sur temps scolaire : le jeudi 12 mars 2026 à l'espace Olympe de Gouges d'Orléans La Source

→ Rencontre régionale : Sélection d'une équipe de 9 élèves qui représentera l'école le samedi 21 mars au cirque Gruss de St Jean de Braye (Manifestation ouverte à tout public)

→ Projet Numérique pour la classe de CM2B :

Projet de réalisation d'un jeu avec l'enseignant référent aux usages du numérique de circonscription et participation à un Escape game numérique

→ Fête des sciences :

Défis scientifiques avec expériences mis en place entre le 06/10 et le 17/10 dans certaines classes (CE2, CP/CE1, CM2)

Enseignement moral et civique :

- Matinées d'ateliers pour travailler sur le thème du harcèlement dans chaque classe + activités coopératives pour développer l'entraide et l'empathie.

- Commémoration du 11 novembre : CM2A + CM2B. Préparation de la Marseillaise en classe. Répétition le 03/11 avec Mme Couratier du conservatoire d'Olivet. Participation à la cérémonie du 11 novembre pour les élèves volontaires.

- Visite d'anciens combattants dans les classes de CM2A et CM2B le jeudi 6 novembre

Parcours artistique (PEAC)

→ École et cinéma : 5 classes inscrites au dispositif. (CE1 + CE2 + CE2/CM1 + CM1 + 1 classe de CM2)

Déplacement : bus TAO gratuit. Projet en partie financé par une subvention mairie.

Films Cycle 2 : Lundi 24/11/2025 Sirocco et le royaume des courants d'air - Vendredi 16/01/2026 Le peuple loup – Mardi 16/06/2026 Bovines

Films cycle 3 : Vendredi 21/11/2025 L'extraordinaire voyage de Marona – Mardi 27/01/202 Max et les maximonstres – Lundi 15/06/2026 Bovines

→ Jeunesses Musicale de France : 2 spectacles proposés à l'Alliage. Spectacle « Arc-en-ciel d'Anatolie » Classe de CE1 le 27/01/2026. Spectacle « Pajarillo Verde » classes de CE1/CE2, CE2, CE2/CM1, CM1, CM2A, CM2B le jeudi 19 mars 2026

→ Programmation de la salle de l'Alliage : 07/11 CM2A + CM2B « évolution des espèces de Chewbacca à Totoro », 25/11 « Spectacle Basarkus » CPA + CPB + CP/CE1 + CE2/CM1, 19/12 « le pôle express » CM1 + CM2 06/03 « la fée aux choux » CM1+CM2A+CM2B, 13/03 « spectacle sous terre » CE2 + CE2/CM1, 10/04 « La conférence du rêve »

→ Médiations proposées par la médiathèque : plusieurs classes sont inscrites

→ Fabrique à opéra : Participation des volontaires des classes de CM2 à la répétition générale de la Belle Hélène le 19 mars 2026 en soirée.

Toutes les sorties pédagogiques payantes font l'objet d'une demande de financement pour projet pédagogique à la mairie : 45 % du projet avec un maximum de 400 euros.

Participation de la commune pour ce trimestre :

Sortie Parc floral (1 classe)	30 €
Sortie musée de la marine de Loire (1 classe)	44 €
Ecole et cinéma (5 classes)	140 €
Total pour le trimestre :	214 €

→ Projet classe de découverte : les deux classes de CP + la classe de CP/CE1.

Les parents ont été informés du projet dès la réunion de rentrée au mois de septembre et ont donné un accord de principe avant que les enseignantes s'inscrivent auprès de l'OUL (Oeuvres Universitaires du Loiret)

Durée : 6 jours

Lieu : Crocq (Creuse)

Dates : du 09/03 au 14/03 – Découverte de l'équitation

Une réunion sera réalisée le **Mardi 02 Décembre à 18h45**. Deux mois avant le départ, 30 % doivent être versés pour valider la réservation. 100€ seront donc demandés aux parents avant les vacances de Noël. Le solde complet sera demandé avant les vacances de février.

Des actions seront mises en place pour subventionner le projet (vente de griffes de muguet ; bourse aux vêtements ; vente de crêpes ; loto ...).

Coût du séjour total	404 €
Conseil général	39 €
Mairie	3 421 €
Coopérative scolaire	2 339 €
Coût par famille	285 €

10/ Coopérative scolaire

Mesdames Pothin, Lameloise et Masqué sont mandataires.

Le bilan financier de l'année écoulée est validé : 4 004,27 euros sur le compte de la coopérative scolaire à la rentrée de septembre.

→ **Bilan financier de la fête d'école :**

Recette : 2 084 euros

Dépenses : boisson (195,73 €) Petit matériel (29,57 €) Matériel pour les stands (51,77 €), Tombola Initiatives (632,80 €), soit un total de 909,87 €

Bénéfice de la fête d'école : 1 174,13 €

Dépenses premier trimestre :

	Dépenses
OCCE (cotisation + assurance)	522 €
Sortie Parc Floral CE1/CE2	43,50 €
Projet électricité CE2	96,30 €
Ecole et cinéma (5 classes)	107 €
Achat répertoire départemental musique	10 €
Sortie Musée de la Marine de Loire CE1/CE2	52 €

→ **Photos de classes :** Madame Dupeyron est passée dans l'école le 26 et le 29 septembre. Commandes avant le 7 novembre.

→ **Appel à cotisation** à la coopérative scolaire en septembre 2025 avec un montant indicatif de 20 euros par élève.

11/ Livret scolaire Unique (LSU)

2 bulletins semestriels sur les compétences des élèves (février – juin).

Il est conseillé aux familles de télécharger le document et de l'enregistrer, en particulier pour les élèves de CM2.

12/ Sécurité et travaux

→ **Exercice évacuation incendie :** un exercice réalisé le 20 septembre. Deux points de rassemblement dans l'école.

L'alarme est audible par toutes les classes. Les classes ont rejoint les points de rassemblement. Deux autres exercices sont programmés dans l'année (mars et juin).

→ **PPMS unifié :**

Document unique pour le risque Attentat Intrusion (AI) et les risques majeurs (RM) sans limite dans le temps.

- Cas de risques majeurs (risques climatiques – risques industriels – transport de matières dangereuses)

- Cas Attentat – Intrusion.

Un exercice d'alerte « Attentat – Intrusion » a été organisé le 25 septembre. L'alerte a été diffusée par talkie-walkie. Les élèves apprennent à se cacher ou à fuir sans bruit en restant avec leur maîtresse. Les enseignantes sont munies de talkie-walkie que l'on peut utiliser avec une oreillette. L'exercice visait à se cacher et à se confiner dans les classes.

Plusieurs malles PPMS sont réparties dans l'école en cas de confinement prolongé.

Exercice Risques Majeurs : programmé le jeudi 15 janvier 2026.

→ **Travaux réalisés cet été :** suite au passage de la commission de sécurité le 04/07/2025, les serrures des portes d'évacuation côté chaufferie ont été remplacées par des boutons moletés afin de faciliter l'évacuation d'urgence. Les ordinateurs portables de classe ont été changés. 2 tableaux blancs ont été installés en C01 et C04.

Monsieur Denoux ajoute que la mairie est en réflexion sur les problèmes de température des classes et de régulation de l'air.

13/ RASED et APC

→ **RASED** : Le RASED est composé de Madame Louchart, psychologue scolaire et madame Sylvain enseignante spécialisée à dominante pédagogique.

Plusieurs signalements ont été rédigés par les enseignantes pour une demande d'aide.

→ **Activités Pédagogiques Complémentaires** (pour une aide pédagogique) avec l'enseignante de la classe, sur la pause méridienne et le matin pour la classe de CE1/CE2 avant le début de la classe. Les APC sont pour le moment essentiellement des APC de remédiation selon les besoins identifiés suite aux évaluations nationales.

→ **Le Pacte** : ce dispositif est proposé par l'Education Nationale aux élèves qui ne maîtrisent pas les compétences de base. L'école n'en a pas été dotée cette année.

14/ EPS – USEP :

→ **L'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP)** est une association nationale qui organise des activités sportives pour les enfants de l'école publique, de la maternelle à l'élémentaire, en appui de l'éducation physique et sportive (EPS) dispensée par les professeurs des écoles.

La gestion de l'association de l'école demande beaucoup d'investissements des enseignantes.

Nous avons gardé l'affiliation et la demande de licences cette année : coût = 300 euros

A ce jour, il reste sur le compte de l'USEP 548,11 euros.

Nous pourrions bénéficier de prêt de matériel.

→ **Cycle natation** à l'Inox : cycle de 10 séances le lundi et le jeudi pour toutes les classes. Des stages de rattrapage sont proposés par la mairie.

→ **Planning EPS** : toutes les structures sportives sont utilisables sur la commune (Vanoise, Beauvoir, Larry, Yvremont).

15/ Temps périscolaire

→ **Effectifs** sur la période, annoncés par Alexandre Sardon, manager :

- Matin : 54 enfants (5 agents)
- Midi : 225 à 230 enfants (10 à 11 agents)
- Soir : 138 enfants (10 agents)

→ **Axes pédagogiques** :

- Développer le bien-être de soi et de son entourage
- Rendre les enfants acteurs de leur structure
- Sensibiliser à la découverte de son environnement (éco-citoyenneté)

16/ Questions des représentants de parents d'élèves :

1) Vie dans l'école

❖ Les parents d'élèves souhaitent remercier l'équipe enseignante qui est très appréciée et disponible. Serait-il, cependant, possible d'avoir un trombinoscope de l'équipe enseignante, au même titre que l'équipe périscolaire et les RPE ? Tous les niveaux n'étant pas représentés dans les parents d'élèves, nous avons parfois une incertitude à associer le visage et le nom
Réponse : L'équipe enseignante ne souhaite pas avoir de portraits affichés sur la rue.

❖ **Programme pHARe** : Qui sont les représentants de ce programme au sein de l'école ? Une information pourrait-elle être diffusée par le biais de Primot pour expliquer le programme et comment il peut-être déclenché et mis en place ?

Réponse : Toutes les informations demandées se trouvent dans le point 7 du présent Procès-verbal. Celui-ci sera publié sur l'ENT, transmettant ainsi l'information aux familles. Ce programme est systématiquement présenté lors du 1^{er} conseil d'école de chaque année.

❖ Classe de découverte : Une classe de découverte a été évoquée lors des réunions de rentrée en CP et CE1. Quelles classes sont concernées ? Sur quelle période ? Est-ce que des actions de RPE seraient à mettre en place pour récolter des fonds afin de diminuer le coût du voyage par famille ?

Réponse : Trois classes sont concernées par ce projet : CPA de Mme Lameloise, CPB de Mmes Pothin / Villain, CP/CE1 de Mme Halter. La destination est le centre de Crocq dans la Creuse avec activité poney. Les dates sont fixées du 09 Mars au 14 Mars 2026. Toutes les actions des RPE pour aider au financement de ce projet sont les bienvenues.

❖ Devoirs à la maison : Certains parents nous ont remonté que le temps de travail à la maison pouvait dépasser les 20/25 minutes. Quel est le temps idéal, minimum et maximum, pour faire les devoirs par jour, pour favoriser la concentration des enfants ? Au-delà d'un temps maximum, est-il "utile" de continuer ou est-il préférable de mettre de côté certains exercices ?

Réponse : Un temps de retour sur le travail de l'école est indispensable afin que chaque élève puisse progresser. Ce temps est estimé à 20 minutes par jour. Si une famille ressentait des difficultés sur ce sujet, il faudrait se rapprocher des enseignants qui sont à l'écoute.

❖ Affichage des listes de classes avant la rentrée de Septembre : Certains parents nous ont remonté qu'en maternelle, l'affichage des classes est effectué à la pré-rentrée des enseignants. Est-il donc possible qu'il y ait une harmonisation entre les deux écoles sur la méthode utilisée ?

Réponse : L'équipe répond qu'il y aura une réflexion collective sur ce sujet pour savoir comment aborder la rentrée.

2) Sécurité aux abords de l'école

❖ Barrières et poubelles sur la rue Paul Génain : Le sujet a déjà été évoqué l'année dernière mais les barrières Vauban ainsi que les poubelles gênent toujours le passage piétons et l'accès aux vélos. Une solution de sortir les poubelles par la grille de la cour des pommiers avait été envisagée mais elle semble ne pas être mise en pratique.

Réponse : Il a été convenu qu'Alexandre Sardon décale les poubelles sur le coin de l'école afin de faciliter le déplacement des piétons, chaque vendredi.

❖ Feu tricolore rue du Général De Gaulle devant la mairie : Le timing du feu est court et ne permet pas de laisser traverser les plus petits en toute sécurité. Est-ce qu'un allongement de temps des feux tricolores pourrait être envisagé ? Il s'agit peut être d'un souci avec les véhicules qui viennent du cédez le passage de la rue Paul Génain ?

Réponse : L'étude a déjà été effectuée. Le bilan n'est pas positif, créant davantage d'embouteillages. Il n'y aura pas de changement de prévu.

Une réflexion générale est en cours concernant la circulation et le parking de la mairie à la sortie des logements prévus en septembre 2026.

❖ Sortie de l'école à 16h45 : Quelle est la procédure lorsqu'un enfant qui devait partir à 16h45 avec un de ses parents se retrouve seul car son parent n'a pas pu être à l'heure ? Combien de temps les maîtresses doivent-elles attendre avant de prévenir les parents ? L'enfant va-t-il obligatoirement au périscolaire ?

Réponse : Voir le point 7 du présent Procès-verbal: Règlement intérieur

3) Périscolaire

❖ Horaires d'ouverture du matin : Le sujet a déjà été évoqué l'année dernière et un sondage devait avoir lieu pour savoir combien de parents pouvaient être intéressés pour une ouverture à 7h30. Ce sondage a-t-il eu lieu ? Toutes les écoles d'Olivet ont-elles été sollicitées ?

Réponse : Il n'y a pas de demande significative là-dessus. Le nombre d'enfants inscrits au périscolaire le matin est en diminution. Les journées de certains enfants sont très longues, arrivant à 7h45 et repartant à 18h30.

Le sondage n'aura donc pas lieu.

❖ Temps méridien, cantine + activité + goûter :

→ **Cantine** : Les CM2 qui sont en fin de service ont parfois peu de temps pour manger. Est-il possible d'allonger le temps de roulement dans le réfectoire ? Certains enfants ont rapporté qu'ils devaient lever la main pour sortir de table pour qu'un animateur vérifie qu'il ait bien goûté à tous les éléments du repas. Quelles sont les règles établies par les animateurs pour le temps du réfectoire ? Quel est le rôle des élèves "assistants de cantine" ?

Réponse : Ces règles permettent aux animateurs de vérifier que l'enfant a bien mangé et que le plat est bien rangé pour partir. Les assistants cantine sont présents sous volontariat afin d'aider les plus petits sur tout le temps du réfectoire.

→ **La « ludimalle »** : Est-elle toujours proposée malgré les dégradations de l'année précédente ?

Réponse : La ludimalle n'a pas atteint les espérances du périscolaire l'an passé. Un magasin cloisonné sera mis en place prochainement pour réessayer sous un autre fonctionnement.

→ **Mixité lors des activités proposées**, type danse, gym ou rugby : il semblerait que des filles n'aient pas osé s'inscrire sur l'activité rugby et inversement pour les garçons sur l'activité gym. Est-ce que des actions sont mises en place pour favoriser la mixité lors de ces activités ?

Réponse : Rien n'est mis en place à l'heure actuelle par rapport à la mixité, les enfants s'inscrivent par eux-mêmes. De nombreuses filles se sont inscrites, par exemple, au ping-pong.

→ **Goûter** : Les enfants nous ont remonté des quantités pas assez conséquentes lors du goûter. Certains ont encore faim lorsque leurs parents viennent les chercher après 18 heures. Existe-t-il "du rab" pour ce temps de goûter ?

Réponse : Les quantités sont suffisantes : les fruits non mangés du midi sont donnés le soir pour celles et ceux qui le souhaitent. Il reste encore de la nourriture à la fin du service.

4) Temps forts de l'année scolaire

❖ Marché de Noël : Quelle date a été arrêtée ? Quel horaire ? Quelle aide peuvent apporter les RPE avant, pendant et après ce temps fort ?

Réponse : la date prévue est le mardi 16 décembre de 17 à 19h. En amont, les RPE peuvent aider pour installer, découper les gâteaux, décorer. Pendant les horaires, les RPE peuvent aider la vente et aider au rangement lors de la fin de l'évènement.

❖ Fête de l'école : Est-ce qu'une date a été arrêtée ?

Réponse : Nous proposons le vendredi 19 juin à partir de 17h. La date a été communiquée en maternelle pour ne pas avoir de doublon.

Calendrier :

Prochains conseils d'école : **le mardi 10 mars 2026 et le mardi 9 juin 2026.**

Madame Kieffer remercie les participants et clôture le conseil à 20h00

Le 06/11/2025, à Olivet	
La directrice par intérim de l'école, présidente de séance	Le secrétaire de séance,
Sandrine Kieffer	DE ALMEIDA Valentin